



# REGLEMENT DU TOURNOI INTERNE DE TENNIS

## Article 1<sup>er</sup>

Le tournoi interne du Tennis Club de Varcès, homologué à la FFT, est réservé exclusivement aux licenciés du club pour la catégorie Simple Homme et Femme.

## Article 2 : Inscriptions

Ce tournoi est réservé aux licenciés du club à jour de leur cotisation et de leur visite médicale, le jour du match.

## Article 3 : disponibilité des joueurs

Le tournoi interne se déroulera du 1<sup>er</sup> avril 2023 au vendredi 30 juin . Toute inscription engage l'adhérent licencié à mettre tout en œuvre pour être disponible durant cette période dans le respect de la programmation prévue par le juge arbitre.

## Article 4 : déroulement de la partie

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants avec jeux décisifs dans tous les sets.

## Article 5 : Déroulement des tableaux

Les tableaux du tournoi seront affichés au club, sous l'auvent, avec la période prévue pour jouer votre match (environ 10 jours). La date et l'heure d'une partie sont décidées par les deux joueurs, ensemble, dans le respect de la programmation prévue par le juge arbitre. Il est impératif que les parties se déroulent au plus tard à la date indiquée. Des WO sont appliqués dès le dépassement de la date butoir.

## Article 6 : Résultat du match

Dès la fin du match, le vainqueur inscrit directement le résultat sur le tableau affiché au club et communique ce résultat à Florence MAÏS-OPPE (voir article 9 ). Le vainqueur du match prendra alors aussitôt contact avec son prochain adversaire désigné par le juge arbitre (voir ses coordonnées sur le tableau affiché).

## Article 7 : balles non fournies

Les balles neuves sont fournies par les joueurs entrant dans le tableau ou par les joueurs du premier tour désigné par le juge arbitre.

## Article 8 : Fair Play

Le tennis est avant tout un jeu, le principal étant de se faire plaisir. Ne l'oubliez pas !

## Article 9 : questions et informations

Vous pouvez contacter le comité du tournoi pour tous renseignements :

- **La juge-arbitre : Florence MAÏS- OPPE : 06 81 63 08 62**
- Patrick Vitanza : 06 21 76 33 32

## Article 10 : tableau final et remise des prix

Vendredi 30 juin ou samedi 1<sup>er</sup> juillet ou dimanche 2 juillet :

Remise des prix et apéritif offert par le club.

Pour clôturer ce tournoi interne, nous vous proposons un barbecue ouvert à tous. Chacun amène ses entrées, grillades et ou dessert. L'apéritif, le vin sont offerts par le club.

**BONS MATCHS A TOUS ET QUE LA MEILLEURE, LE MEILLEUR GAGNE !!!!**